

## ⋮ Droits et garanties des usagers dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

L'usager bénéficiaire et co-constructeur de la politique qualité des ESSMS

### PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Identification des objectifs de l'entreprise

Recueil des attentes opérationnelles des participants

Conception d'un déroulé pédagogique sur mesure

Construction de cas pratiques inspirés du contexte professionnel des participants

Élaboration d'une documentation pédagogique spécifique

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Code

**513072**

Durée

**Sur mesure / 14 heures**

Tarif

**Nous contacter**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

## Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre légal du droit des usagers pour en renforcer le respect
- Élaborer des outils pour mettre en place un projet d'accueil et d'accompagnement
- Favoriser la participation des usagers et de leurs représentants afin de les rendre acteurs dans les ESSMS

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

## Identifier le cadre légal du droit des usagers pour en renforcer le respect

### Décrire les droits fondamentaux de l'usager

- Respect de la dignité, intégrité, intimité, sécurité, etc.
- Accès à l'information et droit à la confidentialité
- Secret professionnel et droits de l'usager : savoir se positionner
- Libre choix des prestations : à domicile ou en établissement
- Liberté d'aller et venir conjuguée à l'impératif de sécurité
- Participation directe de l'usager au projet d'accueil et d'accompagnement
- Partage d'expériences

### Identifier les outils pour mettre en œuvre les droits de l'usager

- Charte des droits et libertés de la personne accueillie, règlement de fonctionnement, livret d'accueil, contrat de séjour, etc.
- Spécificités de certains établissements
- Autres outils à développer
- Politiques de lutte contre les mauvais traitements
- Atelier

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Elaborer des outils pour mettre en place un projet d'accueil et d'accompagnement

### Organiser la vie de l'usager

- Projet d'établissement ou de service
- Vie de l'usager au sein de l'établissement
- Dossier de la personne accueillie et écrits professionnels
- Individualisation de la prise en charge
- Mise en place d'une participation des usagers au sein de l'institution

### Décrire le fonctionnement des instances de régulation et de contrôle

- Quelles sont les procédures de signalement ?
- Renforcement des pouvoirs de contrôle et répartition des rôles entre les autorités
- Quelles sanctions ?

## Favoriser la participation des usagers et de leurs représentants afin de les rendre acteurs dans les ESSMS

### Evaluer les prestations

- Droit des usagers à l'épreuve du quotidien
- Politiques d'évaluation et de contractualisation au service de l'amélioration de la qualité

### Améliorer les prestations

- Ethique et savoir-faire collectifs
- Renouveler et faire évoluer ses pratiques
- Recueil de bonnes pratiques

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.